

États financiers consolidés intermédiaires de

FONDS DE REVENU PAGES JAUNES

31 mars 2006

FONDS DE REVENU PAGES JAUNES

Table des matières

Bilans consolidés intermédiaires.....	1
États consolidés intermédiaires des résultats	2
États consolidés intermédiaires de l'avoir des porteurs de parts.....	3
États consolidés intermédiaires des flux de trésorerie	4
Notes complémentaires	5-15

FONDS DE REVENU PAGES JAUNES

Bilans consolidés intermédiaires

(en milliers de dollars canadiens)

	31 mars 2006 (non vérifié)	31 décembre 2005
ACTIF		
À COURT TERME		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	194 877 \$	49 420 \$
Débiteurs	144 563	125 543
Charges payées d'avance	6 874	5 743
Frais de publication reportés	103 206	100 608
Impôts futurs	37 959	16 612
	487 479	297 926
FRAIS DE PUBLICATION REPORTÉS	5 434	4 817
IMMOBILISATIONS	103 193	89 267
AUTRES ACTIFS	18 697	20 267
ACTIF AU TITRE DES PRESTATIONS CONSTITUÉES	14 340	17 103
ACTIFS INCORPORELS	1 762 761	1 641 421
ÉCART D'ACQUISITION	5 612 049	5 281 404
IMPÔTS FUTURS	23 918	21 394
	8 027 871 \$	7 373 599 \$
PASSIF ET AVOIR DES PORTEURS DE PARTS		
À COURT TERME		
Créditeurs et charges à payer	150 617 \$	146 993 \$
Distributions à payer	43 472	37 780
Autres passifs	2 949	1 655
Produits reportés	78 455	76 688
Tranche à court terme de la dette à long terme (note 5)	1 811	1 411
	277 304	264 527
CRÉDITS REPORTÉS	30 278	30 516
IMPÔTS FUTURS	85 485	15 400
OBLIGATIONS AU TITRE DES PRESTATIONS CONSTITUÉES	54 903	54 469
DETTE À LONG TERME (note 5)	2 083 789	2 013 043
	2 531 759	2 377 955
AVOIR DES PORTEURS DE PARTS	5 496 112	4 995 644
	8 027 871 \$	7 373 599 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

FONDS DE REVENU PAGES JAUNES

États consolidés intermédiaires des résultats

(en milliers de dollars canadiens, sauf l'information sur les parts – non vérifié)

	Trimestre terminé le 31 mars 2006	Trimestre terminé le 31 mars 2005
Produits	295 770 \$	170 849 \$
Charges d'exploitation	128 188	67 904
Bénéfice d'exploitation avant amortissement	167 582	102 945
Amortissement	58 712	26 868
Bénéfice d'exploitation	108 870	76 077
Frais financiers, montant net (note 9)	27 782	12 389
Bénéfice avant impôts	81 088	63 688
Économie d'impôts	(4 145)	(16)
Bénéfice net	85 233 \$	63 704 \$
Bénéfice net par part	0,17 \$	0,19 \$
Nombre moyen pondéré de parts en circulation utilisé dans le calcul du bénéfice par part (note 6)	487 118 171	344 221 790
Bénéfice dilué par part	0,17 \$	0,18 \$
Nombre moyen pondéré de parts en circulation utilisé dans le calcul du bénéfice dilué par part (note 6)	490 462 608	348 499 593

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

FONDS DE REVENU PAGES JAUNES

États consolidés intermédiaires de l'avoir des porteurs de parts

(en milliers de dollars canadiens – non vérifié)

Pour le trimestre
terminé le
31 mars 2006

	Avoir des porteurs de parts (note 6)	Parts restreintes	Rémunération à base d'actions	Bénéfice cumulé	Distributions	Total
Solde au 31 décembre 2005	5 381 984 \$	(2 619) \$	1 759 \$	351 966 \$	(737 446) \$	4 995 644 \$
Émission de parts	551 409	-	-	-	-	551 409
Parts restreintes (note 8)	-	(13 886)	1 382	-	-	(12 504)
Distributions	-	-	-	-	(123 773)	(123 773)
Obligations en vertu d'options sur actions attribuées (note 8)	-	-	103	-	-	103
Bénéfice net de la période	-	-	-	85 233	-	85 233
Solde au 31 mars 2006	5 933 393 \$	(16 505) \$	3 244 \$	437 199 \$	(861 219) \$	5 496 112 \$

Pour le trimestre
terminé le
31 mars 2005

	Avoir des porteurs de parts (note 6)	Parts restreintes	Rémunération à base d'actions	Bénéfice cumulé	Distributions	Total
Solde au 31 décembre 2004	3 720 446 \$	(1 257) \$	568 \$	110 133 \$	(318 219) \$	3 511 671 \$
Émission de parts	1 163	-	-	-	-	1 163
Parts restreintes (note 8)	-	(1 147)	152	-	-	(995)
Distributions	-	-	-	-	(81 442)	(81 442)
Obligations en vertu d'options sur actions attribuées (note 8)	-	-	103	-	-	103
Bénéfice net de la période	-	-	-	63 704	-	63 704
Solde au 31 mars 2005	3 721 609 \$	(2 404) \$	823 \$	173 837 \$	(399 661) \$	3 494 204 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

FONDS DE REVENU PAGES JAUNES
États consolidés intermédiaires des flux de trésorerie
(en milliers de dollars canadiens – non vérifié)

	Trimestre terminé le 31 mars 2006	Trimestre terminé le 31 mars 2005
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Bénéfice net	85 233 \$	63 704 \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie :		
Amortissement	58 712	26 868
Amortissement et radiation des frais de financement reportés	412	178
Coût net au titre des régimes d'avantages sociaux	3 197	1 227
Autres éléments sans incidence sur la trésorerie	2 357	1 332
Impôts futurs	(4 044)	(502)
Variation de l'actif et du passif d'exploitation	(35 431)	(7 261)
	110 436	85 546
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'une entreprise, déduction faite de l'encaisse acquise (note 3)	(131 216)	-
Acquisition d'immobilisations	(11 776)	(7 242)
Produit des avantages incitatifs relatifs à un bail	184	-
Acquisition d'actifs incorporels	(10)	-
	(142 818)	(7 242)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Émission de dette à long terme	249 669	168 000
Remboursement sur la dette à long terme	(181 938)	(164 384)
Distributions aux porteurs de parts	(118 081)	(80 265)
Émission de parts, montant net	242 081	-
Produit de l'exercice d'options (note 8)	958	338
Achat de parts restreintes	(13 886)	(1 147)
Frais de financement reportés	(964)	(7 592)
	177 839	(85 050)
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	145 457	(6 746)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, AU DÉBUT DE LA PÉRIODE	49 420	186 957
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, À LA FIN DE LA PÉRIODE	194 877 \$	180 211 \$
La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les éléments suivants :		
Encaisse	9 877 \$	4 211 \$
Placements à court terme	185 000	176 000
	194 877 \$	180 211 \$
Renseignements supplémentaires		
Intérêts payés	11 181 \$	1 165 \$
Impôts payés	2 606 \$	902 \$
Immobilisations acquises en vertu de contrats de location-acquisition	2 744 \$	-
Ajouts aux immobilisations inclus dans les créiteurs et charges à payer	6 783 \$	3 422 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

FONDS DE REVENU PAGES JAUNES

Notes complémentaires

31 mars 2006

(tous les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf l'information sur les parts – non vérifié)

1. MODE DE PRÉSENTATION

Ces états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés (les « états financiers ») ont été préparés par la direction conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (les « PCGR ») et comprennent les comptes du Fonds de revenu Pages Jaunes (le « Fonds »), de YPG Trust (la « Fiducie »), de YPG General Partner Inc. (« YPG GP »), de la société en commandite YPG LP, de Les Placements YPG Inc., de même que ceux de Groupe Pages Jaunes Cie et de Trader Media Corporation (« TMC »). Les présents états financiers ne comprennent pas toute l'information à fournir requise par les PCGR du Canada relativement à des états financiers annuels et, par conséquent, ils devraient être lus parallèlement aux états financiers annuels les plus récents pour l'exercice terminé le 31 décembre 2005.

La préparation de ces états financiers est basée sur les mêmes conventions comptables et méthodes d'application que les états financiers annuels les plus récents pour l'exercice terminé le 31 décembre 2005.

2. DESCRIPTION DU FONDS

Le Fonds est une fiducie à but restreint sans personnalité morale créée en vertu des lois de la province d'Ontario le 25 juin 2003 conformément à une déclaration de fiducie et modifiée conformément à des déclarations modifiées et mises à jour. Le Fonds a été créé afin d'investir, par l'intermédiaire de la fiducie, qui est en propriété exclusive, dans des parts de société en commandite de YPG LP et des actions de YPG GP, l'associé commandité de YPG LP. YPG LP, par l'intermédiaire de filiales, exerce des activités liées aux annuaires imprimés et en ligne et à la publicité sous forme d'annonces classées, principalement au Québec, en Ontario, en Colombie-Britannique et en Alberta.

Le 1^{er} janvier 2006, Les Placements YPG Inc. ont fusionné avec Yellow Pages Holdings Inc. (auparavant « Advertising Directory Solutions Holdings Inc. »). Par la suite, Les Placements YPG Inc. ont cédé la totalité de leur participation dans Yellow Pages Inc. à Groupe Pages Jaunes Cie. Par la suite, Yellow Pages Inc. et Groupe Pages Jaunes Cie ont fusionné.

Le 14 février 2006, à titre de contrepartie partielle pour l'acquisition de TMC, le Fonds a émis 19 000 000 de parts échangeables de YPG LP au prix unitaire de 15,85 \$. Les parts échangeables sont échangeables en tout temps au gré du porteur, à raison de une pour une, en parts entièrement libérées du Fonds, ce qui représente une participation d'environ 4 %. Les porteurs des parts échangeables de YPG LP ont le droit de recevoir des distributions équivalant à celles des porteurs de parts du Fonds. Les parts échangeables de YPG LP sont assujetties à une convention de dépôt et à d'autres restrictions.

Le 27 février 2006, le Fonds a émis au public 15 000 000 de parts pour un produit net de 242,4 M\$, déduction faite des honoraires des preneurs fermes s'établissant à 10,1 M\$ et d'autres frais d'émission de 1,0 M\$. Le produit net a servi à effectuer un remboursement sur la dette à long terme et aux fins générales de l'entreprise.

FONDS DE REVENU PAGES JAUNES

Notes complémentaires

31 mars 2006

(tous les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf l'information sur les parts – non vérifié)

2. DESCRIPTION DU FONDS (suite)

Les références au Fonds dont il est question représentent la situation financière, les résultats d'exploitation, les flux de trésorerie et la présentation de l'information à fournir sur le Fonds et ses filiales sur une base consolidée. Les résultats de TMC ont été consolidés à compter du 14 février 2006.

3. ACQUISITION D'UNE ENTREPRISE

Acquisition de TMC

Le 14 février 2006, le Fonds a fait l'acquisition de la totalité des actions en circulation de TMC en contrepartie de 443,8 M\$ (y compris les frais relatifs à l'acquisition, d'un montant de 7,7 M\$).

Le financement de l'acquisition a été effectué au moyen de l'émission de parts échangeables de YPG LP et de prélèvements sur ses facilités de crédit existantes, ainsi qu'à même l'encaisse.

TMC est le plus important éditeur ontarien d'annonces classées et de sites Web connexes. TMC est une entreprise d'annonces classées locales imprimées et en ligne dans les secteurs de l'automobile, de l'immobilier, de l'emploi et d'articles d'usage courant.

Le Fonds a comptabilisé l'acquisition selon la méthode de l'acquisition. Le coût d'acquisition a été réparti entre les actifs nets identifiables acquis en fonction de leur juste valeur. La répartition du coût d'acquisition est provisoire et peut être modifiée une fois que l'évaluation finale des actifs acquis et des passifs pris en charge a été effectuée et que le calcul définitif des frais relatifs à l'acquisition a été établi. La juste valeur des actifs nets identifiables sous-jacents acquis auprès de TMC a été répartie de la façon suivante :

Actif et passif à court terme, montant net (y compris des espèces de 11 457 \$)	(2 133) \$
Immobilisations	8 844
Autres actifs	33
Actifs incorporels	
Marque de commerce	120 000
Entente de non-concurrence et logo	10 200
Relations clients	37 500
Nom de domaine	3 000
Dette à long terme	(340)
Passifs d'impôts futurs	(60 866)
Actifs nets identifiables acquis	116 238
Écart d'acquisition	327 585
Prix d'acquisition	443 823 \$

Contrepartie :

Espèces	135 000 \$
Parts échangeables de YPG LP	301 150
Frais de transaction	7 673
	443 823 \$

FONDS DE REVENU PAGES JAUNES

Notes complémentaires

31 mars 2006

(tous les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf l'information sur les parts – non vérifié)

4. RÉGIMES D'AVANTAGES SOCIAUX DES EMPLOYÉS

Le coût net des régimes d'avantages sociaux pour le trimestre terminé le 31 mars 2006 a totalisé 3,7 M\$ (0,6 M\$ en 2005) et 0,9 M\$ (0,9 M\$ en 2005) au titre des prestations de retraite et des autres avantages, respectivement.

5. DETTE À LONG TERME

	31 mars 2006	31 décembre 2005
Billets à moyen terme	2 050 000 \$	1 800 000 \$
Facilité de papier commercial	26 500	208 000
Obligation en vertu de contrats de location-acquisition	8 760	6 454
Billets à payer à la suite de l'acquisition de l'entreprise	340	–
	2 085 600	2 014 454
Moins la tranche à court terme de la dette à long terme	1 811	1 411
	2 083 789 \$	2 013 043 \$

Billets à moyen terme

Le 27 février 2006, Les Placements YPG Inc. ont émis des billets supplémentaires à moyen terme de série 5 et des billets à moyen terme de série 6 pour un produit brut cumulé de 250,7 M\$. Les détails de l'émission s'établissent comme suit :

- des billets de série 5 à 6,25 % pour 100,0 M\$ échéant le 15 février 2036 au prix de 100,933 \$, dont le rendement initial pour les détenteurs de billets est de 6,181 % capitalisé semestriellement;
- des billets de série 6 à 4,65 % pour 150,0 M\$ échéant le 28 février 2011 au prix de 99,841 \$, dont le rendement initial pour les détenteurs de billets est de 4,686 % capitalisé semestriellement.

Le produit de l'émission des billets à moyen terme a été affecté au remboursement d'une partie des montants impayés en vertu de la facilité de papier commercial, ainsi qu'aux fins générales de l'entreprise.

Swaps de taux d'intérêt

Le Fonds a recours à des swaps de taux d'intérêt afin de gérer la combinaison des taux d'intérêt fixes et variables sur sa dette à long terme.

FONDS DE REVENU PAGES JAUNES

Notes complémentaires

31 mars 2006

(tous les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf l'information sur les parts – non vérifié)

5. DETTE À LONG TERME (suite)

En février 2006, le Fonds a conclu deux swaps de taux d'intérêt d'une valeur nominale de 75 M\$ chacun, totalisant 150,0 M\$, afin de couvrir les billets à moyen terme de série 6. Le Fonds reçoit des intérêts à 4,65 % sur ces swaps. Le premier swap prévoit le versement par le Fonds d'un taux d'intérêt variable fondé sur le taux des acceptations bancaires majoré d'un écart de 0,28 % et le deuxième swap prévoit le versement par le Fonds d'un taux d'intérêt variable fondé sur le taux des acceptations bancaires majoré d'un écart de 0,35 %. Ces swaps viennent à échéance le 28 février 2011, en même temps que la date d'échéance de la dette sous-jacente. Au 31 mars 2006, les swaps de taux d'intérêt respectaient les critères de la comptabilité de couverture.

6. AVOIR DES PORTEURS DE PARTS

La déclaration de fiducie du Fonds prévoit qu'un nombre illimité de parts peut être émis. Chaque part est cessible et représente une participation véritable, indivise et égale, dans toutes les distributions du Fonds tirées soit du bénéfice net, soit des gains en capital nets réalisés (autres que les gains en capital nets réalisés distribués aux porteurs de parts qui demandent un rachat) ou d'autres montants et dans l'actif net du Fonds en cas de liquidation ou de dissolution du Fonds. Toutes les parts appartiennent à la même catégorie et comportent les mêmes droits et privilèges. Les parts émises ne feront pas l'objet d'appels de fonds futurs et confèrent une voix à leur porteur pour chaque part entière détenue à toutes les assemblées des porteurs de parts.

Parts émises et en circulation :

	31 mars 2006	
	Nombre de parts	Montant
Solde au 31 décembre 2005	472 245 176	5 381 984 \$
Parts émises déduction faite des frais d'émission de 11,1 M\$, avant les impôts connexes de 3,9 M\$ ¹⁾	34 244 449	551 409
Solde au 31 mars 2006^{1), 2)}	506 489 625	5 933 393 \$

FONDS DE REVENU PAGES JAUNES

Notes complémentaires

31 mars 2006

(tous les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf l'information sur les parts – non vérifié)

6. AVOIR DES PORTEURS DE PARTS (suite)

	31 mars 2005	
	Nombre de parts	Montant
Solde au 31 décembre 2004	344 330 140	3 720 446 \$
Parts émises	86 252	1 163
Solde au 31 mars 2005 ²⁾	344 416 392	3 721 609 \$

1) Comprend 19 000 000 de parts échangeables de YPG LP émises à titre de contrepartie partielle de l'acquisition, lesquelles sont incluses dans l'avoir des porteurs de parts puisqu'elles respectent les critères de l'abrégé CPN-151 du Comité sur les problèmes nouveaux, intitulé « Titres échangeables émis par des filiales de fiducies de revenu ».

2) Comprend 1 034 756 parts restreintes (190 636 en 2005) émises en vertu du régime de parts restreintes et du nouveau régime incitatif à long terme, pour une rémunération incitative totale de 16,5 M\$ (2,4 M\$ en 2004).

Les parts émises résultent des opérations décrites aux notes 1 et 2.

Exercice des options

Durant le premier trimestre de 2006, les détenteurs d'options ont exercé 244 449 options à un prix d'exercice de 3,92 \$ l'option pour une contrepartie en espèces de 1,0 M\$. Ces options ont été exercées et échangées contre 244 449 actions de Les Placements YPG Inc., lesquelles ont été automatiquement échangées contre 244 449 parts du Fonds, conformément à la convention de liquidité pour les détenteurs d'options, d'une valeur déclarée moyenne d'environ 16,44 \$ l'action et qui, à leur tour, ont été échangées contre des parts de YPG LP. L'opération a donné lieu à une augmentation de 3,1 M\$ de l'écart d'acquisition.

Bénéfice par part

Le tableau suivant présente un rapprochement du nombre moyen pondéré de parts en circulation utilisé dans le calcul du bénéfice de base par part et du nombre moyen pondéré de parts en circulation utilisé dans le calcul du bénéfice dilué par part :

	Pour le trimestre terminé le 31 mars 2006	Pour le trimestre terminé le 31 mars 2005
Nombre moyen pondéré de parts en circulation utilisé dans le calcul du bénéfice de base par part	487 118 171	344 221 790
Effet dilutif des options	2 925 700	4 193 734
Effet dilutif des parts restreintes	418 737	84 069
Nombre moyen pondéré de parts en circulation utilisé dans le calcul du bénéfice dilué par part	490 462 608	348 499 593

FONDS DE REVENU PAGES JAUNES

Notes complémentaires

31 mars 2006

(tous les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf l'information sur les parts – non vérifié)

7. DISTRIBUTIONS AUX PORTEURS DE PARTS

Au cours du trimestre terminé le 31 mars 2006, le Fonds a déclaré des distributions totales aux porteurs de parts de 123,8 M\$ (81,4 M\$ en 2005), ou 0,2517 \$ la part (0,2366 \$ en 2005).

8. RÉGIME DE RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS

Les régimes de rémunération à base d'actions du Fonds comprennent des parts restreintes du Fonds de revenu Pages Jaunes ainsi que des options sur actions de Les Placements YPG Inc.

Nouveau régime incitatif à long terme

Un nouveau régime annuel incitatif à long terme (le « nouveau RILT ») a été mis en place au cours du premier trimestre de 2006 dans le but d'attirer et de retenir les membres de la direction de filiales de YPG LP et concilier les intérêts des membres de la direction et des porteurs de parts du Fonds. Le nouveau RILT, qui n'est pas dilutif, permet aux participants de recevoir une attribution sous forme de parts restreintes qui sont achetées sur la Bourse de Toronto. Les droits des parts restreintes attribuées aux membres clés de la direction en vertu du nouveau RILT sont acquis sous réserve du respect de critères de rendement. Aucun droit n'est acquis à moins que le Fonds n'atteigne un objectif de rendement spécifique au terme d'une période de trois ans. Les distributions en espèces aux membres clés de la direction à l'égard de ces parts restreintes sont réinvesties dans des parts restreintes additionnelles et les droits deviennent acquis selon les modalités de l'attribution en vertu de laquelle les parts restreintes sont payées. Les droits des parts restreintes attribuées aux membres du conseil d'administration de YPG GP, l'associé commandité de YPG LP, sont assujettis à des critères de temps uniquement.

Le tableau qui suit présente un sommaire de l'information relative au régime incitatif à long terme :

	Pour le trimestre terminé le
	31 mars 2006
	Nombre de parts restreintes
En cours, au début	-
Attribuées	455 089
En cours, à la fin	455 089
Acquises, à la fin	-

Au cours du trimestre, 455 089 parts restreintes ont été attribuées à une valeur de marché moyenne de 16,73 \$. Le nombre de parts restreintes dont les droits sont acquis pourrait potentiellement atteindre le double du nombre de parts restreintes attribuées si le rendement réel atteint le niveau maximal déterminé dans les objectifs. Par conséquent, un montant de 13,9 M\$ a servi à l'acquisition de 830 178 parts restreintes du Fonds sur le marché libre de la Bourse de Toronto. Ces parts sont détenues dans un compte de garantie bloqué afin d'offrir un dividende de 200 % sous réserve d'ajustement au moment de l'acquisition des droits. La charge de rémunération sera amortie sur la durée d'acquisition des droits, soit trois ans. Une charge de rémunération de 1,2 M\$ a été comptabilisée dans les états consolidés intermédiaires des résultats pour le trimestre terminé le 31 mars 2006.

FONDS DE REVENU PAGES JAUNES

Notes complémentaires

31 mars 2006

(tous les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf l'information sur les parts – non vérifié)

8. RÉGIME DE RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS (suite)

Régime de parts restreintes

Le 30 août 2004, GPJ Cie a établi un régime de parts restreintes (le « Régime ») pour favoriser la détention de parts, améliorer la capacité de GPJ d'attirer, de motiver et de retenir le personnel clé, de récompenser les participants pour un rendement exceptionnel et la croissance du montant des distributions qui y est associée et concilier les intérêts des participants et des porteurs de parts du Fonds. Après la création du Régime, GPJ Cie a octroyé à certains employés une rémunération incitative. Conformément aux modalités du Régime, un montant égal au montant de la rémunération incitative a servi à l'acquisition de parts du Fonds de revenu Pages Jaunes sur le marché libre de la Bourse de Toronto. Les employés qui ont participé au Régime se sont vu octroyer, en proportions égales, des parts liées à des critères de temps et de rendement. Les droits d'acquisition des parts du Régime liées au critère de temps ne prendront effet que 36 mois après la date de détermination du montant de rémunération incitative.

Les droits d'acquisition des parts restreintes du Régime liées au critère de rendement ne prendront effet que 36 mois après, soit la date de détermination du montant de rémunération incitative, soit la date à laquelle le Conseil aura confirmé l'atteinte des cibles de rendement fixées, selon la première des éventualités à survenir. Le Conseil déterminera, au plus tard le 31 octobre de la période d'évaluation du rendement qui suit immédiatement la fin d'un tel cycle de rendement, si la condition d'acquisition des parts liée au rendement a été satisfaite. Si les objectifs de rendement ne sont pas atteints, les parts qui y sont associées sont confisquées et s'annulent automatiquement. La distribution, tirée du Fonds portant sur les parts dont il est question, déduction faite des impôts connexes et des cotisations aux régimes gouvernementaux, sera remise au participant lorsque les droits d'acquisition des parts seront obtenus.

Au licenciement motivé ou à la démission d'un participant, toutes les parts restreintes non acquises sont confisquées et s'annulent. Au départ à la retraite, à la cessation d'emploi, au décès ou à la déclaration d'invalidité de longue durée d'un participant, l'acquisition des parts liées au critère de temps est déterminée au prorata du cycle de rendement complété et de la période de 36 mois. Toutes les parts restreintes liées au rendement non acquises à la date du départ à la retraite, de la cessation d'emploi, du décès ou de la déclaration d'invalidité à long terme du participant sont confisquées et s'annulent à cette date.

Le tableau qui suit présente un sommaire de l'information relative au régime de parts restreintes :

	Pour le trimestre terminé le
	31 mars 2006
	Nombre de parts restreintes
En cours, au début	204 578
Attribuées	-
En cours, à la fin	204 578
Acquises, à la fin	-

FONDS DE REVENU PAGES JAUNES

Notes complémentaires

31 mars 2006

(tous les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf l'information sur les parts – non vérifié)

8. RÉGIME DE RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS (suite)

	Pour le trimestre terminé le 31 mars 2005
	Nombre de parts restreintes
En cours, au début	106 567
Attribuées	84 069
En cours, à la fin	190 636
Acquises, à la fin	-

Aucune part restreinte n'a été confisquée au cours de la période. Une charge de rémunération de 0,2 M\$ (0,2 M\$ en 2005) a été comptabilisée dans les états consolidés intermédiaires des résultats pour le trimestre terminé le 31 mars 2006.

Options sur actions

Le tableau qui suit présente un sommaire de l'information relative au régime d'options sur actions :

	Pour le trimestre terminé le 31 mars 2006	
	Nombre d'options	Moyenne pondérée du prix d'exercice
En cours, au début	3 006 321	3,92 \$
Exercées	(244 449)	3,92
Annulées	-	3,92
En cours, à la fin	2 761 872	3,92 \$
Options pouvant être exercées, à la fin	151 603	3,92 \$

	Pour le trimestre terminé le 31 mars 2005	
	Nombre d'options	Moyenne pondérée du prix d'exercice
En cours, au début	4 176 827	3,92 \$
Exercées	(86 252)	3,92
Annulées	(42 860)	3,92
En cours, à la fin	4 047 715	3,92 \$
Options pouvant être exercées, à la fin	365 399	3,92 \$

Pour le trimestre terminé le 31 mars 2006, une charge de rémunération de 0,1 M\$ (0,1 M\$ en 2005) a été comptabilisée dans les états consolidés intermédiaires des résultats. Aucune option n'a été attribuée à des salariés ni à des non-salariés depuis la création du Fonds.

FONDS DE REVENU PAGES JAUNES

Notes complémentaires

31 mars 2006

(tous les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf l'information sur les parts – non vérifié)

9. FRAIS FINANCIERS

Les composantes des frais financiers du Fonds s'établissent comme suit :

	Trimestre terminé le 31 mars 2006	Trimestre terminé le 31 mars 2005
Intérêt sur les billets à moyen terme	25 118 \$	11 633 \$
Intérêt sur le papier commercial	1 535	989
Commission d'engagement et autres frais (produits) financiers, montant net	(518)	(528)
Autres charges (produits) lié(e)s aux instruments dérivés, aux instruments financiers et aux swaps	1 294	(32)
Amortissement des frais de financement reportés	412	178
(Gain) perte de change	(59)	149
	27 782 \$	12 389 \$

10. FRAIS DE RESTRUCTURATION ET CHARGES SPÉCIALES

Dans le cadre de l'acquisition d'ADS et de TMC, le Fonds a comptabilisé des provisions de 25,2 M\$ et de 20,5 M\$ respectivement au titre des frais de restructuration et des charges spéciales. Le Fonds a adopté un plan officiel visant à intégrer et à restructurer les entreprises acquises. Par conséquent, le Fonds a constitué des provisions à l'égard de la cessation d'emploi prévue de certains employés des entreprises acquises qui exercent des fonctions déjà remplies au sein de sa structure actuelle ainsi qu'à l'égard d'autres mesures de restructuration des activités des entreprises acquises. Les autres charges spéciales sont constituées essentiellement des coûts liés à la résiliation de baux ou de contrats particuliers auxquels le Fonds a l'intention d'apporter des modifications ou de mettre fin. Les passifs liés à ces coûts ont initialement été pris en compte dans les actifs nets identifiables acquis sous-jacents. En outre, au cours du quatrième trimestre de 2005, le Fonds a comptabilisé des frais de restructuration de 7,3 M\$ relativement à une réorganisation interne et à une réduction de l'effectif survenues à la suite de l'intégration des entreprises acquises.

Le tableau suivant présente les provisions liées aux activités de restructuration et aux charges spéciales :

	Frais de restructuration	Autres charges spéciales	Total
Solde au 31 décembre 2005	15 607 \$	6 650 \$	22 257 \$
Provision liée à l'acquisition de TMC	16 867	3 680	20 547
Fonds utilisés en 2006 :			
Espèces	(4 080)	(1 749)	(5 829)
Solde au 31 mars 2006	28 394 \$	8 581 \$	36 975 \$

FONDS DE REVENU PAGES JAUNES

Notes complémentaires

31 mars 2006

(tous les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf l'information sur les parts – non vérifié)

11. GARANTIES

Dans le cours normal de ses activités, le Fonds a conclu des conventions qui comprennent certaines caractéristiques correspondant à la définition de garantie en vertu des directives de la note d'orientation concernant la comptabilité n° 14 de l'ICCA intitulée « Informations à fournir sur les garanties », et qui sont habituelles dans l'industrie.

Le Fonds a conclu des conventions qui comprennent des engagements d'indemnisation à l'intention de certains de ses fiduciaires et cadres supérieurs afin de les indemniser contre des frais (y compris des frais juridiques), des jugements, des amendes et tout montant réellement et raisonnablement engagé par eux relativement à toute poursuite en justice, à tout procès, ou à toute instance judiciaire dont les fiduciaires et cadres supérieurs pourraient faire l'objet en raison de l'exécution de leur mandat, s'ils ont agi de façon honnête, de bonne foi et dans les meilleurs intérêts du Fonds. Le Fonds a souscrit une assurance responsabilité, dont il est le bénéficiaire, à l'intention des administrateurs et des cadres supérieurs. Au 31 mars 2006, aucun montant n'avait été comptabilisé dans le bilan consolidé intermédiaire relativement à ces engagements d'indemnisation.

À la suite de l'acquisition de TMC, le Fonds a conclu des conventions en vertu desquelles il convient d'indemniser le vendeur pour réclamations, obligations, coûts et charges découlant ou issus des facteurs suivants, ou afférents à ces facteurs : i) toute inexécution de la part du Fonds à l'égard du respect de ses obligations en vertu de la présente entente et ii) tout manquement à l'égard d'une déclaration figurant aux présentes. En outre, les conventions conclues par TMC avant l'acquisition comprennent des engagements d'indemnisation semblables à ceux décrits ci-dessus. Au 31 mars 2006, aucun montant n'avait été comptabilisé dans le bilan consolidé relativement à ces engagements d'indemnisation.

La nature de ces garanties empêche le Fonds d'effectuer une estimation raisonnable du montant maximal éventuel qu'il pourrait devoir verser aux contreparties.

12. ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR

Le 1^{er} mai 2006, le Fonds a annoncé qu'il avait conclu une entente définitive visant l'acquisition de Classified Media (Canada) Holdings Inc. (« Trader Canada »), un chef de file au Canada à titre d'éditeur d'annonces classées et de sites Web connexes, de Trader Classified Media N.V. Le Fonds a acquis Trader Canada en contrepartie d'un montant en espèces de 760 M\$ qui doit être versé à la clôture.

Le Fonds prévoit obtenir des facilités de crédit pour un montant total de 600 M\$ qui comprend une facilité de crédit à terme de premier rang de 5 ans d'un montant de 350 M\$ et une facilité de crédit à terme de premier rang de 2 ans d'un montant de 250 M\$. Outre les montants tirés en vertu de ces nouvelles facilités, le Fonds utilisera environ 150 M\$ de l'encaisse disponible et émettra du papier commercial en vertu de ses facilités actuelles afin de financer l'acquisition et les dépenses connexes.

FONDS DE REVENU PAGES JAUNES

Notes complémentaires

31 mars 2006

(tous les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf l'information sur les parts – non vérifié)

12. ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR (suite)

La clôture de l'acquisition est prévue le ou vers le 15 juin 2006 et est assujettie à l'autorisation des autorités de réglementation. Puisque l'exécution complète de l'opération aura lieu à la clôture, l'acquisition n'a pas été comptabilisée dans les présents états financiers.

13. CHIFFRES CORRESPONDANTS

Certains chiffres correspondants ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle de la période considérée.